



COMMUNE de GUEWENHEIM
Département du Haut-Rhin
Canton de Thann

A R R E T E du M A I R E N° 29/2020
REGLEMENTANT L'UTILISATION DE LA DECHETTERIE VERTE

Le Maire de Guewenheim,

ARRÊTÉ

Article 1^{er} L'utilisation de la déchetterie verte située sur l'ancien terrain de football à la sortie de Guewenheim, direction Thann est réservé à l'usage exclusif des habitants de Guewenheim et est destinée à recevoir des produits d'origine végétale. Son accès pour y effectuer des dépôts est interdit de nuit et en en dehors des jours et heures prévus par la commune et communiquées au préalable à la population.

Article 2 : L'installation se compose de deux zones, celle de gauche étant destinée à accueillir les branches, déchets ligneux, coupes de haies, etc ... à l'exception des grosses souches. La zone de droite étant destinée au stockage du gazon, herbes, feuilles mortes, sciures et autres déchets facilement compostables.

Article 3 : Il est formellement interdit, sous peine de poursuites, de déposer les contenants et notamment les sacs poubelles en plastique servant à l'acheminement des déchets d'ordures ménagères, ou tout autre déchet, matières synthétiques (plastiques, pneus, etc ...), métalliques, ainsi que du papier ou du carton.

Article 4 : Le dépôt de gravats d'origine minérale (pierre, brique, tuile, plâtre, carrelage) est également prohibé à cet endroit.

Article 5 : Le stockage devra s'effectuer en entreposant les déchets d'origine végétale, le plus loin possible, vers le fond des zones, afin d'optimiser la place disponible.

Article 6 : Les déchets verts seront broyés dès que la capacité optimale de stockage sera atteinte. Cette opération sera effectuée sous l'autorité et la responsabilité de la commune.

Article 7 : Les gardes champêtres intercommunaux communément appelés « Brigade Verte » sont chargés de l'application du présent règlement, et ont tout pouvoir de verbaliser eu égard aux infractions constatés

Notification du présent arrêté sera adressée à :

- Sous-Préfecture de THANN-GUEBWILLER
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de MASEVAUX
- Brigade Verte de Guewenheim
- Affichage

Fait à Guewenheim, le 21 juillet 2020
Le Maire, Jean-Luc BARBERON

